

SPECIAL COVID-19 : **annexe aux Conditions Générales**

Ces informations et décisions sont rattachées à nos Conditions Générales de location saisonnière et prévalent sur celles-ci. Elles font partie des termes du contrat que vous signerez.

Préambule

En raison du contexte exceptionnel suite à la crise sanitaire causée par le COVID-19 et selon les recommandations gouvernementales, nous nous engageons

- à mettre tout en œuvre pour garantir au maximum votre sécurité et celle de votre famille ainsi que la nôtre ;
- à respecter les règles de préconisation et de réglementation des pouvoirs publics ainsi que les mesures d'hygiène spécifiques en matière de pandémie liée au Coronavirus.

Prenons soin de notre santé et celle de nos proches en respectant les gestes barrières dans toutes les situations de notre vie personnelle et aux contacts des autres.

Si vous avez le droit de vous déplacer et que vous respectez toutes les règles d'hygiène en vigueur, il vous sera possible de réserver un gîte en toute tranquillité.

Nous souhaitons vous permettre de passer d'agréables moments tout en assurant une hygiène et une sécurité optimale pour tous. Les points évoqués ci-dessous seront donc mis en vigueur et s'ajoutent et/ou modifient les points abordés dans les Conditions Générales.

Annulation de la réservation

Dans le cas où des dispositions réglementaires du gouvernement concernant la lutte contre le Covid-19 rendraient le séjour impossible, nous nous engageons à rembourser intégralement le vacancier, si :

- **Nous sommes contraints de renoncer à la location** de notre bien.
- **Le vacancier se retrouve dans l'impossibilité de se rendre dans notre bien** (confinement, interdiction de déplacement, ...).

Cette garantie de remboursement ne s'applique donc pas aux autres motifs d'annulation que vous pourriez invoquer comme : des problèmes de santé, les plages fermées, les restaurants ou les commerces fermés, votre inquiétude personnelle, ... Se référer alors aux Conditions Générales du contrat.

Arrivée - Départ

Les locations se feront du samedi 16h au samedi 10h.

Désinfection des gîtes

Entre chaque location et ce, après le nettoyage de départ du précédent locataire, nous assurerons :

- Une aération du gîte.
- Une désinfection du gîte, avec un virucide, de tous les endroits susceptibles d'être touchés (interrupteurs, poignées porte, meubles, plans de travail, table, chaises, robinets, télécommandes ...).

Piscine

La mise à disposition des piscines dans les hébergements touristiques de capacité réduite n'est plus interdite dans le cadre du COVID-19.

Lorsque les utilisateurs ne font pas partie d'un même groupe familial, il est demandé de respecter, y compris dans l'eau, la distanciation sociale.

Par ailleurs, lors des arrivées, nous organiserons si besoin, également ensemble un tour de rôle pour l'espace piscine.

**Même si chacun devra respecter les règles de distanciation sociale,
Vous allez vous déconfiner, ... prendre l'air, ... et profiter de moments de
convivialité.**

Vive les Vacances !

Nous serons heureux de vous accueillir dans notre Domaine !

Caroline et Michel ARNOULD